

Réf: Dossier N° 078157

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « S.I.M ZOLOTO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
M'BADON PRES DE LA PHCIE DE LA BONNE FORTUNE, Lot 645,
Ilot 79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « S.I.M ZOLOTO »

Objet : - EXPLOITATION MINIERE
- ACTIVITES MINIERES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
M'BADON PRES DE LA PHCIE DE LA BONNE FORTUNE, Lot 645,
Ilot 79

Dirigeant(s) : M WOGNIN ALAIN MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00816 du 23/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07302/GTCA/RC/2022 du 23/02/2022

